



Objet : Modification du tableau des effectifs – création, transformation et suppression de postes

Rapporteur : M. Sébastien Arnaud

Exposé des motifs :

Considérant que les statuts de l'EPCC prévoient, à l'article 9, que le Conseil d'Administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et notamment sur les créations, transformations et suppressions d'emplois permanents.

Considérant que le tableau des effectifs sera modifié tel que :

- Transformation de 1 poste d'Agent de maîtrise en poste Cadre

**Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,**

- ✓ Prend acte du tableau des effectifs, détaillé ci-dessous, et crée, transforme et supprime les postes correspondants, à compter du 22/03/2023.

	Postes ouverts au 20/10/2022	Modification au 22/03/2023	Postes ouverts au 22/03/2023	Postes occupés	Postes vacants
Directeur Général	1		1	1	0
Cadres	22	+1	23	22	1
Agents de maîtrise	34	-1	33	32	1
Employés	53		53	42	11
dont apprentis				7	
CDI Etudiants	4		4	3	1
TOTAL	114	0	114	100	14

